

Axe 2 – Améliorer les connaissances scientifiques sur le devenir des PCB dans les milieux aquatiques et gérer cette pollution

2.5 Renforcer les connaissances sur les composés polluants persistants présents dans le bassin Rhône-Méditerranée

2.5.B Inventaire des actions en cours sur les polluants persistants

Description de l'action	Rédaction et diffusion publique d'un bilan pour le bassin
Porteur local de l'action	DREAL délégation de bassin – Irstea
Date de mise à jour	04/01/2013

1	Contaminants	1
2	Zoom sur les composés perfluorés	1
3	Concernant les autres polluants	2

1 Contaminants

Dès l'origine, il était reconnu que le plan d'actions PCB devait également, à titre prospectif, couvrir d'autres contaminants que les PCB, polychlorodibenzodioxines (PCDD) et polychlorodibenzofurannes (PCDF) considérés par la directive 2006/13/CE sur les substances indésirables dans les aliments pour animaux, en ce qui concerne les dioxines et les PCB de type dioxine.

Les contaminants concernés pouvaient être des substances prioritaires au titre de la directive 2000/60 pour l'eau (DCE) et ses directives filles, ou des contaminants « d'intérêt émergent », susceptibles de considération future comme substance prioritaire. Il s'agit généralement de substances persistantes et bioaccumulables, dont la toxicité est plus ou moins bien décrite à l'heure actuelle.

Cette action a pour objectif d'assurer une veille scientifique sur le sujet. Elle est essentiellement ciblée sur les composés perfluorés.

2 Zoom sur les composés perfluorés

Ces composés sont une large famille de substances chimiques (plus de 800 substances), fabriquées depuis les années 40 et utilisées dans plus de 200 applications industrielles et domestiques dont la totalité est d'origine anthropogénique. Deux sous-familles font l'objet d'attentions particulières : les carboxylates (PFCA) avec notamment le PFOA et les sulfonates (PFAS) avec notamment les PFOS. Leur présence dans l'environnement est ubiquitaire (biote, sédiments, sols, atmosphère, pluies, eaux). Toutefois, le principal réservoir de perfluorés dans l'environnement est l'eau (du fait du caractère fortement hydrophile de ces substances).

Sur l'aspect réglementaire, seul le PFOS devrait intégrer prochainement la liste des substances prioritaires définissant l'état chimique. A ce jour, il n'y a pas de normes de qualité environnementale. Les études en cours ou réalisées sont les suivantes :

Etude sur l'alimentation EAT 2 : l'étude de l'Alimentation Totale a pour objectif de surveiller l'exposition des populations à des substances problématiques en matière de santé publique (plus d'informations sur le site de l'Anses : www.Anses.fr). D'une façon générale, l'étude confirme le bon niveau de maîtrise des risques sanitaires associés à la présence potentielle de contaminants chimiques dans les aliments en France, sur la base des seuils réglementaires et valeurs toxicologiques de référence disponibles.

Concernant plus particulièrement les composés perfluorés, il s'avère que même sous l'hypothèse haute, il n'y a pas de dépassement des VTR (Valeur Toxicologique de

Référence) de l'EFSA (Autorité Européenne de Sécurité des Aliments) pour le PFOA et le PFOS chez les adultes, ni chez les enfants.

En revanche, l'absence de données concernant les VTR pour les composés autres que PFOA et PFOS empêche, à l'heure actuelle, de conclure quant aux risques liés à ces composés.

Campagne Anses : l'Anses a été chargée au niveau national par la Direction Générale de la Santé de réaliser des campagnes de prélèvements et d'analyses pour apprécier l'occurrence des composés perfluorés dans les eaux destinées à la consommation humaine (brutes et traitées). Le travail a été rendu public mi-2011 (plus d'informations sur le site de l'Anses : www.anses.fr) et a fait l'objet d'un rapport technique. Il s'avère que les valeurs maximales retrouvées en eau traitée au cours de cette étude sont 4 à 30 fois inférieures aux valeurs réglementaires proposées aux Etats-Unis et en Allemagne pour le PFOA et le PFOS.

En parallèle de cette restitution, l'ANSES a interpellé le MEDDTL, l'ONEMA, la DREAL Rhône-Alpes et l'agence de l'eau RM&C sur le fait que des investigations particulières ont été menée aux alentours de deux sites industriels situés sur le bassin Rhône-Méditerranée connus pour leur usage intensif d'alkyls perfluorés. Les analyses ont effectivement montré une signature particulière de l'environnement liée aux rejets de ces sites.

Etude Anses sur les précurseurs : suite à la première campagne Anses une étude sur les précurseurs des composés perfluorés « Occurrence et devenir de certains précurseurs de PFCA dans les rejets industriels, stations d'épuration, environnement aquatique et filières de potabilisation » a été lancée en juin 2012.

Prélèvements et analyses du Plan PCB : les DREAL du bassin ont profité des campagnes de prélèvements et d'analyses du plan PCB 2008-2010 pour réaliser des mesures de contamination des poissons par d'autres contaminants, à savoir : 9 polybromodiphényl-éthers (PBDE, groupe de substances candidat au statut de substance prioritaire au titre de la DCE), et de 17 substances perfluorées (PFA) dont le perfluorooctane-sulfonate (PFOS), lui aussi candidat au statut de substance prioritaire DCE. L'analyse des résultats par l'IRSTEA fait ressortir une présence quasi systématique du PFOS (réglementé) suggérant une pollution diffuse mais aussi la présence de plusieurs composés et/ou des valeurs élevées qui suggèrent des sources ponctuelles liées à la production ou à l'utilisation des Perfluorés.

Etude du transfert sédiments biote : suite aux résultats des analyses réalisées dans le cadre du diagnostic PCB, l'IRSTEA a proposé à l'agence et à la DREAL de porter une étude scientifique visant à comprendre principe de bio-accumulation et de définir le rôle des sédiments dans la contamination des organismes aquatiques. Le détail de cette action est précisée dans le chapitre précédent.

Communication : afin de faire part des informations actuellement disponibles, le groupe scientifique et technique a rédigé un document sous la forme de questions-réponses, mis en ligne sur le site du bassin Rhône-Méditerranée (<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr> onglet « Usages et Pressions » - « PCB » - « fichessubstances »).

3 Concernant les autres polluants

La Campagne RSDE « Recherche et réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau » a été lancée par la direction générale de prévention des risques du MEDDE dès 2009. Cette campagne menée par les services de l'inspection des installations classées dans l'ensemble des régions, vise à analyser le rejet des industriels afin de détecter la présence ou non de substances. En fonction du flux de rejet des substances détectées, une action de réduction est ensuite engagée.

Le Site Pilote de Bellecombe (SIPIBEL) est un site qui va permettre de réaliser un programme d'études spécifique afin de répondre aux questions relatives à la caractérisation, la traitabilité et les impacts des effluents hospitaliers. Le site est constitué d'un hôpital (centre hospitalier Alpes-Léman), mis en service en février 2012, d'une station d'épuration, avec deux files de traitement distinctes permettant d'isoler les effluents hospitaliers et d'un milieu récepteur – l'Arve. Ce programme d'études fait intervenir de nombreux partenaires, dont le syndicat intercommunal de Bellecombe, l'ARS, l'Agence de l'eau, l'Onema, le MEDDE, la région Rhône-Alpes, le conseil général, l'INSA, l'ENTPE, le GRAIE, l'Université Paris Sud, la CIPEL, le SM3A et Degrémont Suez.

Une veille scientifique est réalisée sur les autres contaminants, notamment sur les retardateurs de flamme bromés (PBDE).